

Procès-verbal de la 12^e Assemblée générale

de samedi 9 mai 2015, 9 h 30, au centre Rotonda de la paroisse de la Trinité,
Sulgeneckstrasse 7, 3007 Berne.

Membres du comité présents: Gottfried Aebi, Hans-Peter Grossniklaus, Heidi Haas, Fridolin Marti (présidence), Walter Riedweg, Hans Rudolf Spichiger, Richard Volz (procès-verbal), Elvira Weber.

Vérificateurs des comptes présents: Urs Tännler, Hanspeter Stübi.

Délégués et hôtes présents: selon la liste des présences, il y a 76 délégués ayant droit de vote, qui représentent 76 paroisses, et 20 hôtes sans droit de vote.

A 9 h 30, le président, Fridolin Marti, convie les participant-e-s, qui sont en train de prendre leur café d'accueil, à entrer dans la salle, où il leur souhaite une cordiale bienvenue et les remercie d'être venu-e-s.

Il salue les hôtes suivants appartenant à des organisations partenaires:

- M. le pasteur Andreas Zeller, président du Conseil synodal de l'Eglise réformée
- M. Joseph Wäckerle, président du Conseil synodal de l'Eglise catholique romaine
- M. le pasteur Stefan Ramseier, conseiller synodal de l'Eglise réformée
- M. Markus Rusch, président du Synode de l'Eglise catholique romaine
- M. le pasteur Christoph Schuler, président de la commission catholique chrétienne
- Mme Annemarie Schürch, suppléante du préposé aux affaires ecclésiastiques, M. le pasteur Martin Kölbling, qui est en vacances
- M. Christoph Miesch, secrétaire général de la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques
- M. le pasteur Heiner Voegeli, en qualité de représentant de la Société pastorale réformée Berne-Jura-Soleure
- M. Urs Hallauer, président de l'Association bernoise des administrateurs de paroisse

Aucun représentant des médias invités n'est présent.

Le président donne la parole à Mme Hildegard Holenstein, vice-présidente de la paroisse catholique romaine de Trinité à Berne.

Elle souhaite la bienvenue aux personnes présentes au nom de la paroisse et les prie d'excuser le président, qui se trouve aujourd'hui à la journée portes ouvertes à l'école de recrues de son fils. Elle présente brièvement le centre de la Trinité. Elle explique que le centre héberge en fait deux paroisses, la paroisse germanophone de la Trinité et la paroisse catholique de langue française. Les membres de cette dernière sont dispersés sur le territoire de tout le diaconat. La paroisse de la Trinité compte quelque 10 000 membres; environ 300 bénévoles, répartis en 30 groupes, sont actifs. L'un des buts centraux de la paroisse est de vivre intensivement l'hospitalité. Des Eucharisties et des cultes sont célébrés quotidiennement, allant de la tradition byzantine à l'expérimental. Ces cultes sont bien visités, aussi par des croyants externes à la paroisse. Bien équipé, le centre de paroisse est beaucoup utilisé pour différents événements et des fêtes. La Prairie est une maison ouverte à toutes celles et tous ceux qui cherchent un abri. Elle est gérée par une association de

bénévoles. Un repas coûte cinq francs. Les personnes qui sont dans l'incapacité de payer ce prix peuvent participer au travail. La paroisse remet à tout nouvel arrivant dans la ville fédérale un plan de Berne avec toutes les offres de la ville. Mme Holenstein souhaite, à toutes et à tous, une réunion intéressante, réunion à laquelle elle participe en qualité de déléguée de sa paroisse.

Le président remercie Mme Holenstein pour ses sympathiques paroles de bienvenue. Il exprime sa gratitude, à elle et aux aides, pour le chaleureux accueil et les encas servis le matin et plus tard dans la journée.

Les hôtes et les organisations partenaires invités suivants se sont excusés:

- M. le président du Conseil-exécutif, Christoph Neuhaus, directeur de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques
- M. le vicaire épiscopal Arno Stadelmann de l'Église catholique romaine
- Association des communes bernoises
- Association bernoise des communes et corporations bourgeoises
- Association Cadres des communes bernoises

Les médias invités n'ont pas envoyé d'excuses.

Membres du comité excusés:

- Bruno Worni, futur trésorier, a dû se rendre aux États-Unis pour honorer ses obligations de grand-père

Les paroisses suivantes se sont excusées:

- Paroisses catholiques chrétiennes:
Thoune
- Paroisses catholiques romaines:
Bern-Köniz St. Josef, Bern-Wabern St. Michael, Bern-Zollikofen St. Franziskus, Bienne et environs, Frutigen, Münsingen.
- Paroisses réformées:
Bern-Bremgarten Matthäus, Bern Bümpliz, Paroisse francophone de Bienne, Bolligen, Bürglen, Diemtigen, Eriswil, Erlach-Tschugg, Frauenkappelen, Frutigen, Gottstatt, La Ferrière, Laupen, Lauterbrunnen, Meikirch, Muri-Gümligen, Nidau, Rapperswil-Bangerten, Reichenbach, Reutigen, Signau, Sornetan, Stettlen, Wichtrach.

Aucune autre excuse n'est communiquée par l'assemblée.

Les paroisses suivantes sont représentées par des délégués (selon liste des présences):

- Paroisses catholiques chrétiennes:
Berne, Bienne, Saint-Imier.
- Paroisses catholiques romaines:
Berne Trinité, Bern Heiligkreuz, Bern St. Marien, Konolfingen, Langenthal, Seeland-Lyss.
- Paroisses réformées:
Aarberg, Belp-Belpberg-Topfen, Bern Gesamtkirchgemeinde, Bern Bethlehem, Bern Frieden, Bern Münster, Bern Nydegg, Bern Paulus, Bern Petrus, Biel ref. deutsch, Bleienbach, Blumenstein-Pohlern, Diessbach, Dürrenroth, Eggwil, Gerzensee, Goldiwil-Schwendibach, Grafenried, Grosshöchstetten, Gsteig-Interlaken, Habkern, Hasle b. Burgdorf, Heimiswil, Herzogenbuchsee, Kallnach-Niederried, Kappelen-Werdt, Kerzers, Kirchberg, Kirchdorf, Kirchlindach, Köniz, Langenthal, Laupen, Lengnau, Linden, Lotzwil, Lützelflüh, Meiringen, Münsingen, Oberbipp, Oberdiessbach, Ostermundigen, Roggwil, Rüeggisberg, Rüegsau, Rüti b. Büren, Saanen, Schüpfen, Seeberg, Sigriswil, Sonvilier, Spiez, Steffisburg, Thierachern, Thun

Gesamtkirchgemeinde, Thun-Stadt, Thun-Strättligen, Tramelan, Trub, Utzenstorf, Walperswil-Bühl, Wangen a.A., Wimmis, Wohlen, Worb, Wynigen, Zollikofen.

Le président constate que l'invitation a été envoyée dans les délais et conformément aux statuts. Les autres documents relatifs à l'assemblée ont été mis à disposition sur le site Web de l'association, en accord avec une décision prise par une Assemblée générale préalable, à savoir:

- procès-verbal de la 11^e Assemblée générale
- rapport annuel du président
- comptes 2014 et budget 2016
- plan de situation du lieu de réunion.

Il indique qu'aucune proposition écrite n'a été déposée pour l'assemblée de ce jour.

Il invite toutes celles et tous ceux qui ne l'ont pas encore fait à s'inscrire sur la liste des présences, en précisant «délégué» ou «hôte» et combien de voix ils représentent. Le nombre de délégués ayant droit de vote et les paroisses représentées sont déterminés sur la base de cette liste.

Des scrutateurs sont élus afin qu'ils puissent intervenir en cas de besoin.

S'agissant de l'exposé annoncé pour la 2^e partie de l'assemblée, le président rappelle qu'il y a un an, le comité avait invité le directeur de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques. Quelques semaines plus tard, celui-ci avait confirmé qu'il était disposé à prendre position sur un thème d'actualité. Sur notre demande, il nous avait indiqué le titre de son exposé: «Église et État au fil du temps: leurs crises, leurs chances». Nous fûmes informés par une lettre datée du 28 avril qu'une panne était survenue dans l'organisation, confirmant ce que son secrétaire général, M. Christoph Miesch, nous avait annoncé la veille par téléphone, à savoir que le Conseil-exécutif serait en voyage de législature à l'étranger du 6 au 9 mai. M. Neuhaus a proposé que M. Christoph Miesch prenne la parole à sa place.

Le comité a discuté de cette situation et a décidé de renoncer à l'exposé et de proposer en lieu et place, au point 7 de l'ordre du jour, un grand débat sur les «rapports entre Église et État». Un des membres du comité, Hans Rudolf Spichiger, fera l'introduction de cette discussion, qui sera le dernier élément du point 7 de l'ordre du jour. L'ordre du jour est modifié en conséquence. Une courte pause aura lieu avant de passer au point 7.

Le président remercie M. Christoph Miesch pour son offre de combler la lacune.

L'ordre du jour est donc le suivant:

1. Procès-verbal de la 11^e Assemblée générale, du 10 mai 2014
2. Rapport annuel du président
3. Comptes 2014
 - Rapport des vérificateurs des comptes
 - Décharge du comité
4. Cotisation de membre 2016
5. Budget 2016
6. Élections
 - Démission de Fridolin Marti de son poste de président et du comité
 - Élection de remplacement au comité
 - Élection d'un nouveau président
7. Informations au sujet
 - des mutations dans la liste des membres
 - de l'action «réduction du nombre de postes pastoraux»
 - du projet «MCH2»
 - de l'action «Renforcer le rayonnement des paroisses et mieux les mettre en réseau»
 - du projet «Rapports Église - État»

8. Divers

L'ordre du jour modifié est approuvé sans voix contre.

Le président déclare à présent l'Assemblée générale comme ouverte.

1. Procès-verbal de la 11^e Assemblée générale, du 10 mai 2014

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité. Le président remercie son auteur, Richard Volz.

2. Rapport annuel du président

Aucune question n'est posée concernant le rapport annuel du président.

Fridolin Marti remercie les paroisses pour la confiance témoignée à l'association ainsi que les partenaires pour leur reconnaissance de l'association et l'excellente collaboration. Il adresse également ses remerciements à ses collègues du comité pour l'agréable collaboration, le grand engagement et l'enthousiasme manifesté pour le pilotage du navire associatif.

Le vice-président Hans-Peter Grossniklaus ouvre le débat sur la rapport annuel, et en profite pour remercier Fridolin Marti pour son immense et infatigable travail.

Personne ne demande à prendre la parole.

Le rapport annuel du président est adopté à l'unanimité et avec force applaudissements.

3. Comptes annuels 2014 / Rapport des vérificateurs des comptes

Le président donne la parole au trésorier, Walter Riedweg.

Recettes: cotisations de 222 paroisses, soit 33 300,00 au total, y compris les autres recettes et intérêts: CHF 33 809.85.

Dépenses pour le secrétariat et les traductions, 12 159,10; pour les séances du comité, 7016,00; et pour les projets, 9800,00, soit un total de CHF 28 975,10.

Excédent de recettes: CHF 4834,75.

Le trésorier tient à souligner que les prestations du comité dépasseraient une valeur de CHF 200 000, si elles étaient calculées selon les barèmes de l'économie privée. Les dépenses consacrées aux projets ont augmenté, spécialement dans le domaine Église et État.

Le président invite les membres de l'assemblée à s'exprimer. Personne ne demande à prendre la parole.

Le 1^{er} réviseur, Urs Tännler, constate que les comptes ont été vérifiés, qu'ils sont tenus en bonne et due forme et qu'ils concordent avec les données du compte de Postfinance. Il recommande à l'assemblée d'approuver les comptes et de donner décharge au comité.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Décharge est donnée au comité, à l'unanimité également.

Le président remercie le trésorier, Walter Riedweg, et les deux vérificateurs, Urs Tännler et Hanspeter Stübli, pour leur précieux travail.

4. Cotisation de membre 2016

Le trésorier propose, au nom du comité, de maintenir la cotisation à 150 francs par an. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

5. Budget 2016

Le trésorier présente le budget 2016, qui prévoit des recettes de 33 750 fr. sur la base des 225 membres actuels. Il donne des explications concernant les diverses dépenses prévues et budgétisées à 33 750 francs. Il relève qu'il est prévu de professionnaliser le bureau et de

renforcer le secrétariat. Les autres dépenses restent dans le même ordre de grandeur que les années précédentes.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

6. Élections

Le président fournit quelques explications: le comité et les vérificateurs des comptes ont été élus pour deux ans à l'occasion de l'Assemblée générale 2014. Il faut néanmoins procéder à deux élections à cette Assemblée générale.

La raison réside dans sa démission, au bout de onze années, du poste de président et de membre du comité de l'Association des paroisses. Il s'agit par conséquent d'élire un nouveau membre du comité et de désigner la personne qui en assumera la présidence.

Fridolin Marti quitte ses fonctions très confiant,

- car la passation des pouvoirs a été convenue au sein du comité et elle il a été bien planifiée et préparée,
- car la composition du comité est excellente et que l'association dispose en Hans Rudolf Spichiger d'une personnalité hautement qualifiée, très bien interconnectée et largement reconnue pour reprendre la présidence,
- car l'Association des paroisses a grandi, s'est consolidée, a mûri et a acquis de nombreuses compétences; elle est en mesure de relever les défis qui se profilent à l'horizon, de défendre les intérêts des paroisses à l'égard de l'État, des Églises nationales et de tiers.

Il profite de cette occasion pour remercier les personnes qui ont pris l'initiative avec lui de fonder l'Association des paroisses, notamment celles qui sont présentes aujourd'hui: Annemarie Schürch, vice-présidente à l'époque, et Walter Riedweg, alors président du Synode catholique romain. Il remercie également Marcus Sartorius, président du Synode réformé de l'époque, et Jürg Schönholzer, alors responsable de secteur à l'Église réformée. Ensemble, ils ont réussi à donner le coup de départ à cette association.

Il adresse ses remerciements à:

- tous les membres du comité, anciens et actuels, pour la coopération toujours constructive, imprégnée de confiance et d'un esprit œcuménique,
- tous les partenaires ecclésiaux et laïcs de l'association, avec lesquels nous avons eu le plaisir d'établir une solide relation de confiance au fil des années écoulées et
- tout spécialement à toutes les paroisses, qui nous ont témoigné leur confiance, qui ont adhéré à notre association et lui ont ainsi conféré force, grandeur et renommée.

Des années grandioses pour lui, une expérience unique, celle de participer à la création d'une association, de la voir grandir et de pouvoir remettre aujourd'hui ses destinées entre les mains d'un successeur digne.

Au cours de ces années intensives, il a eu l'occasion de faire la connaissance de nombreuses personnes merveilleuses, qu'il n'aurait jamais rencontrées s'il n'y avait eu les activités de l'association.

Dans un premier temps, le comité sera complété, puis le nouveau président ou la nouvelle présidente sera élu-e.

Le comité propose M. Markus Rusch comme nouveau membre du comité.

Pour le poste de président de l'Association des paroisses, le comité propose Hans Rudolf Spichiger, actuellement membre du comité.

Le président passe à la procédure électorale.

Élection d'un nouveau membre du comité

Le président présente M. Markus Rusch, qui est actif au sein de l'Église:

- en qualité de président du Synode catholique romain et
- fut président de la paroisse catholique romaine de Thoune de 2009 à 2013.

Markus Rusch est né en 1943 en Appenzell. Après sa scolarité obligatoire, il a fait un apprentissage d'employé de la Poste. Il a ensuite travaillé au Tessin et en Suisse romande. Plus tard, il est parti aux États-Unis, où il a été promu attaché militaire. De retour en Suisse, il fut conseiller personnel du conseiller fédéral Samuel Schmid. Dans ses loisirs, il pratique le ski de fond, le vélo et le golf.

Personne ne demande à prendre la parole et aucune autre proposition n'est faite.

M. Markus Rusch est élu à l'unanimité.

Le président félicite Markus Rusch pour son élection et lui souhaite la bienvenue au sein du comité. Il l'invite à prendre place à la table du comité.

Élection à la présidence

Hans Rudolf Spichiger quitte la salle.

Le président recommande vivement Hans Rudolf Spichiger.

Personne ne demande à prendre la parole et aucune autre proposition n'est faite.

Hans Rudolf Spichiger est élu à l'unanimité au poste de président de l'association.

Hans Rudolf Spichiger remercie l'assemblée pour la confiance témoignée et souligne que les paroisses lui tiennent particulièrement à cœur. Il considère que l'omniprésence de l'Église multitudiniste est un point essentiel pour garantir son efficacité. Il déclare accepter son élection.

Fridolin Marti le félicite de son élection et lui remet la clochette du président, clochette que H. R. Spichiger lui avait offerte lors de la première Assemblée générale.

Comme convenu par le comité, Fridolin Marti va présider cette assemblée jusqu'à la fin.

Le vice-président, Hans Peter Grossniklaus, ne veut pas que le président sortant s'en aille sans tambour ni trompette. Il accueille donc les deux musiciens Hans Luginbühl, violon, et Bernhard Lauterburg, violoncelle. Lui-même joue de la flûte. Le trio joue un menuet pour le plus grand plaisir de l'assemblée.

Hans-Peter Grossniklaus tient à rappeler à l'assemblée que Fridolin Marti, au moment de la création de l'Association des paroisses en 2003, avait déjà été membre pendant 14 ans du petit conseil de la paroisse générale de Thoune, dont dix ans en qualité de président, et qu'il avait également été membre du Grand Conseil de la Ville de Thoune pendant huit ans. Dans son travail, il avait constaté que les paroisses se retrouvaient toujours comme combattants solitaires dans les négociations. Il en avait conclu qu'une association était nécessaire, un interlocuteur qui puisse les soutenir sur des questions importantes. Au moment de la fondation, 60 paroisses ont immédiatement adhéré. Aujourd'hui, elles sont au nombre de 223. À la fin de cette 12^e année de l'association, la réalisation de sa vision lui réjouit le cœur. Un temps de travail équivalant à 15 à 25 % pour la fonction de président lui semble faisable pour une personne à la retraite. Hans-Peter Grossniklaus espère qu'il continuera à suivre avec intérêt le développement des Églises bernoises et qu'il maintiendra les bonnes relations avec l'association. Il le remercie pour l'énorme travail qu'il a abattu pour l'Association des paroisses et pour les paroisses bernoises.

Le trio joue un deuxième menuet.

Heidi Haas remet un bouquet de fleurs à Fridolin Marti. Elle précise que le bouquet est destiné aussi et surtout à l'épouse de Fridolin Marti, Margrit. Et de préciser que le cadeau à proprement parler lui sera remis à l'occasion d'un dîner commun.

7. Informations

Fridolin Marti renvoie au bulletin de décembre 2014, dans lequel le comité informait les membres sur l'état d'avancement des différents projets.

7.1 Mutations dans la liste des membres

Fridolin Marti informe l'assemblée que selon le rapport annuel, 6 paroisses ont adhéré à l'association. À la fin de 2015, l'association compte donc 223 membres. Ce nombre équivaut à 91 % des 246 paroisses du canton. Le pourcentage est de 91 % pour les paroisses réformées, de 88 % pour les paroisses catholiques romaines et de 100 % pour les paroisses catholiques chrétiennes. Toutes les paroisses générales sont affiliées.

7.2 Réduction des postes pastoraux

Le président donne la parole à Mme Heidi Haas.

Elle informe que: après le mandat du Grand Conseil de faire des économies, la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques (JCE) a soumis une proposition relative à la répartition du nombre réduit de postes pastoraux. Cette proposition a été rejetée par les Églises, la Société pastorale et l'Association des paroisses (ADP). Sur ce, la JCE chargea les intéressées d'élaborer elles-mêmes un tel plan. L'Église réformée élaborera alors des propositions pour son personnel pastoral et les soumit à la Société pastorale et à l'ADP. Se fondant sur ces propositions, un groupe composé de représentants de l'Église, de la JCE, de la Société pastorale et de l'ADP mit alors au point une nouvelle version acceptée par tous. Ce document fut ensuite présenté à toutes les paroisses à l'occasion de réunions d'information organisées en novembre et décembre. Heidi Haas remercie toutes les personnes qui ont participé à cette tâche difficile pour l'excellente collaboration.

7.3 MCH2

Le président donne la parole à Walter Riedweg.

Celui-ci informe au sujet de la transition du modèle comptable MCH1 vers le MCH2, laquelle ressort d'une décision du gouvernement. Un organe de pilotage s'emploie à élaborer les bases et les modèles pour la mise en œuvre. L'Association des paroisses est représentée dans ce groupe de pilotage par Walter Riedweg (membre du comité) et Hanspeter Stübi (chef des finances de la paroisse Belp-Belpberg-Toffen et vérificateur des comptes de l'ADP). Ils sont tous deux soucieux de trouver des solutions praticables et réalistes pour les paroisses.

Quatre paroisses pilotes sont en train de transférer leurs comptes vers le MCH2.

Hanspeter Stübi fournit un certain nombre de détails concernant le nouveau modèle comptable. Ses explications sont disponibles sur le site Web de l'ADP, à l'adresse

<http://www.kirchgemeindeverband-bern.ch/de/organisation/mitgliederversammlungen/mitgliederversammlung-2015.html>.

Débat:

Urs Hänni, réf. Walperswil, demande s'il est impératif que nous (les paroisses) nous soumettions à ce modèle, alors que le canton veut relâcher les liens avec les Églises. Oui, car nous sommes soumis à la loi sur les communes en qualité de collectivités de droit public. Le canton souhaite une modification de la loi sur les Églises et non pas de la Constitution de l'Église, ce qui est à l'avantage des paroisses.

Fritz Bigler, réf. Dürrenroth, demande si l'introduction dans les paroisses aura définitivement lieu en 2019.

Oui, l'introduction dans les paroisses se fera en 2019. D'ici là, les principaux outils dont elles auront besoin auront été préparés.

Hans Haldemann, réf. Goldiwil, craint que le MCH2 ne permette de calculer des critères de référence pour les paroisses et ainsi d'attiser la concurrence entre elles.

7.4 Améliorer le rayonnement et la mise en réseau des paroisses

Le président donne la parole à Gottfried Aebi.

Ce dernier souligne dans son exposé à quel point il est important que les paroisses se profilent et soient visibles par-delà leur clientèle habituelle, notamment auprès des leaders d'opinion des milieux politiques et économiques, du sport et de la culture. L'Église doit mettre en évidence les prestations qu'elle fournit. Elle doit inviter les dignitaires de la société locale et les intégrer dans ses activités. Son exposé est téléchargeable à l'adresse

<http://www.kirchgemeindeverband-bern.ch/de/organisation/mitgliederversammlungen/mitgliederversammlung-2015.html>.

Débat:

Des intervenants soutenant cette action prennent la parole, notamment Christian Cappis, réf. Wohlen, et Hanni Studer, réf. Ostermundigen. Cette dernière relate des exemples mis en œuvre depuis quelque temps déjà par sa paroisse.

7.5 Rapports Église - État

Le président donne la parole à Hans Rudolf Spichiger.

Ce dernier fait état du rapport Ecoplan et des propositions du Conseil-exécutif concernant la nouvelle manière de réglementer les rapports entre l'Église et l'État. Il présente en outre les intentions du comité. Son exposé est téléchargeable à l'adresse

<http://www.kirchgemeindeverband-bern.ch/de/organisation/mitgliederversammlungen/mitgliederversammlung-2015.html>.

Débat:

Christian Cappis, réf. Wohlen, mentionne que sa paroisse s'est déjà penchée sur ces questions et qu'il abonde dans le sens de Hans Rudolf Spichiger. Il se demande si la rémunération du pastorat ne va pas devenir encore plus compliquée et si le changement de système présentera aussi des avantages.

Le pasteur Andreas Zeller (président du Conseil synodal des Églises réformées Berne-Jura-Soleure et président de la Taskforce instituée pour ces questions): les Églises nationales n'ont pas appelé ces changements de leurs vœux. Elles cherchaient, conjointement avec l'Association des paroisses et la Société pastorale, à maintenir le système existant.

Cependant, vu que ces rapports ne sont plus considérés comme adaptés à notre époque et que les changements interviendront inévitablement tôt ou tard, les Églises ont décidé de s'engager dans cette voie. Les Églises ont une exigence centrale à cet égard: si elles doivent jouer le rôle de gestionnaire des salaires pastoraux, il faut que les cantons leur fournissent les moyens financiers nécessaires à cet effet. Si nous contribuons aujourd'hui à remanier le système, nous nous engageons certes sur une voie moins tranquille que le maintien du statu quo, mais nous bénéficions de plus de possibilités de co-décision que cela ne serait probablement le cas plus tard.

Urs Hänni, réf. Walperswil, constate que le canton occupe une position supérieure dans ces négociations, alors que les paroisses sont subordonnées. Pourtant, c'est le canton qui a dilapidé les biens de l'Église.

Le pasteur Heiner Voegeli, membre du comité de la Société pastorale, souligne l'importance de ces questions pour la paix religieuse du point de vue de la politique sociale, et que les Églises nationales devraient rester très proches du canton. Il précise que la Société pastorale adoptera une prise de position lors de son assemblée.

8. Divers

Fridolin Marti invite les délégués à contribuer au débat, à faire part de leurs suggestions ou informations, ou à émettre des propositions de réexamen. Personne ne demande à prendre la parole.

Mme Holenstein invite toutes les personnes présentes à venir prendre l'apéritif, offert par la paroisse générale catholique romaine de Berne.

Fridolin Marti tient à remercier, au nom du comité, les initiateurs de la marche des Églises du 8 septembre et les paroisses pour la mobilisation à participer à cet événement. Cette manifestation a eu un effet considérable et elle se répercute encore sur les prises de position du Conseil-exécutif. Il faudrait avoir plus souvent le courage de lancer de telles actions à l'avenir.

La 13^e Assemblée générale aura lieu le samedi 21 mai 2016.

Fridolin Marti remercie la paroisse de la Trinité de son hospitalité, de nous avoir permis de nous réunir sous son toit, et aussi pour la délicieuse tresse et le café servis à l'accueil. Il adresse également des remerciements à la paroisse générale de Berne pour l'apéritif qu'elle offre à l'issue de l'assemblée.

Il remercie Mme Vreni Haas pour son aide et son soutien avant et pendant la réunion.

Fridolin Marti clôt la 12^e Assemblée générale à 12 h 30, et remercie une fois encore tous les participants d'être venus jusqu'à Berne. Il souhaite à toutes et tous une année prospère pour leur paroisse.

Worb, le 1^{er} juin 2015

Le président

Le secrétaire

Fridolin Marti

Richard Volz